

ÉDITORIAL



TRANSMETTRE

Pour la plupart d'entre nous, transmettre ce que nous avons appris nous semble tout naturel. C'est en effet dans notre méthodologie de l'enseignement et donc dans notre « Culture ».

Tous, depuis notre ceinture blanche, avons reçu de nos anciens, de grade plus élevé, ce qu'eux-mêmes avaient appris ainsi.

Tant que nous restons au niveau du club, cela ne pose pas de problème. Mais si les hasards de notre cheminement nous ont placés ailleurs dans les structures du monde du Judo, la question peut se poser : « Comment et où puis-je transmettre ce que j'ai reçu ? ».

En fait, où que nous soyons et quelle que soit notre sphère d'influence, il convient d'appliquer ce vieux proverbe : « **Il faut agir à portée de son bras** ». C'est en fait l'application littérale de la meilleure utilisation de l'énergie.

Il est absolument inefficace d'essayer de transmettre quoi que ce soit plus loin que l'on ne peut et ailleurs que là où nous sommes.

Si chacun de nous agit « à portée de son bras » la Culture Judo sera ainsi transmise efficacement dans l'ensemble de nos structures.

Pierre Jazarin

Responsable du secteur
Éthique et Tradition

ET LES KATAS ?



Depuis l'apparition des « championnats » de kata, les polémiques vont bon train et jamais on a autant parlé ou écrit sur ce sujet. Paradoxe étonnant quand on sait que l'enseignement du Judo par les katas vise justement à éliminer les oublis de la parole en la remplaçant par le geste censé être immuable !

Essayons d'y voir clair ! Pour que ces championnats puissent se dérouler valablement il a bien fallu trouver des critères et des modèles. Ceux qui ont été choisis sont ceux du Kodokan. Il ne faut pas oublier que les katas sont

soit des anciens, aménagés par Jigoro Kano, soit des nouveaux inventés par lui, tous travaillés et modifiés à plusieurs reprises jusqu'à leur forme définitive... ou presque ! En effet, au cours des années et jusqu'à récemment, ils ont encore subi au Kodokan quelques aménagements. Ce qui amène au moins deux questions :

- 1) « Y a-t-il une forme parfaite, et donc une seule ? »
- 2) « La forme actuelle des katas est-elle par conséquent immuable ? »

Avant de répondre à ces questions nous vous proposons de lire comment Michel Brun* raconte le début du Nage no Kata et en tire des conclusions :

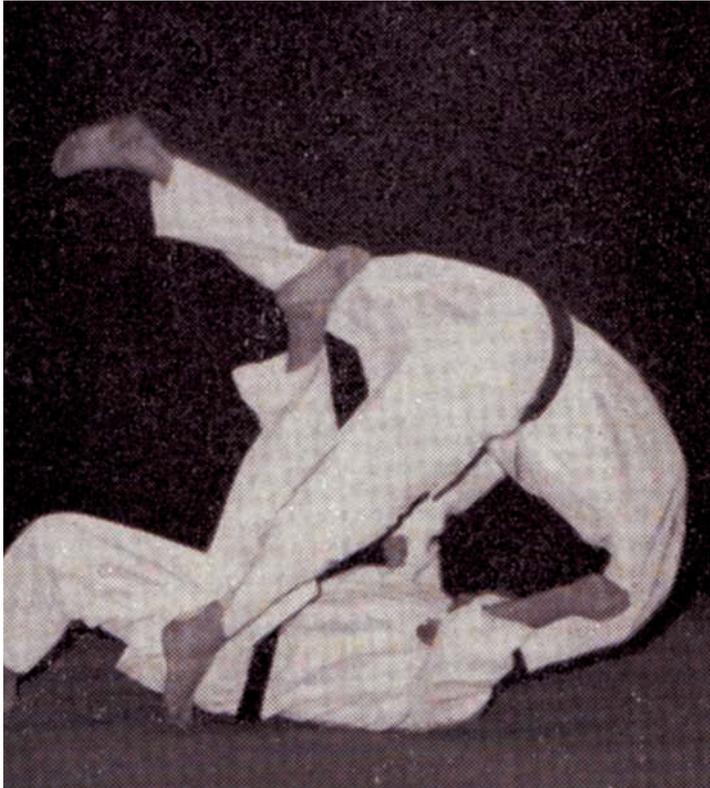
« Uke, un homme animé de mauvaises intentions, se précipite pour saisir un autre homme, Tori, qui se tient paisiblement devant lui. Mais Tori, percevant son intention maligne, se recule habilement au moment où Uke va l'atteindre. Surpris de ne pas rencontrer l'adversaire là où il comptait l'atteindre, Uke, qui a déjà posé son pied au sol puisqu'il n'avait pas l'intention d'aller plus loin, est obligé d'étendre les bras et de pencher son corps légèrement en avant pour compenser le surcroît de chemin que la manœuvre de Tori l'oblige à faire. Et cela le déséquilibre.

Uke, qui a entamé son attaque avec l'esprit belliqueux, voit celle-ci échouer et se retrouve lui-même en position inconfortable. Il a perdu ses moyens, son agressivité s'est dépensée sans effet ; après un instant de flottement il va avancer son autre pied pour reprendre son équilibre mais, Tori a profité de la manœuvre qui lui a permis de briser (kuzushi) l'agressivité de Uke et de prendre l'initiative. Et avant que Uke n'ait pu reprendre son équilibre compromis, Tori se recule d'un grand pas en entraînant Uke.

Uke, qui pensait reprendre son équilibre, est surpris et ne peut qu'avancer incomplètement ses pieds ; son déséquilibre s'accroît... »

suite page 2 ►

*Michel Brun, ceinture noire de Tahiti, aujourd'hui décédé, était marié à une japonaise. Il a vécu et travaillé longtemps au Japon et y a longuement pratiqué le Judo. Il avait donc une connaissance profonde de la pensée japonaise, ce qui donne à son propos une force singulière.



ET LES KATAS ? (SUITE)

« ...Lui qui pensait ne faire qu'une bouchée de Tori, il commence à se demander ce qui lui arrive et ce qu'il est venu faire dans cette galère. Trop préoccupé de son sort, il est incapable de la moindre initiative d'attaque et entièrement à la merci de Tori qui en profite en reculant encore d'un très grand pas. Complètement déséquilibré, Uke flotte (Uki) un instant sur la pointe de son pied avant. Tori, en mettant son genou au sol et en tirant des deux mains vers le bas, de tout son corps, jette Uke à terre (Otoshi). Uke fait un soleil autour de son centre de gravité et tombe avec force sur les tatamis. »

L'histoire qui vient d'être racontée ne doit pas s'interpréter : « voici comment on fait Uki-Otoshi. » Au contraire, elle doit être résumée ainsi : « Uke a attaqué Tori qui l'a vaincu en utilisant le Judo. » Et nous constatons que ce « résumé », cette définition, peut s'appliquer à tous les mouvements de tous les katas. Nous venons de cerner le principe unique sur lequel s'appuient tous les mouvements du Judo et ce principe c'est tout simplement le Judo. Car en regardant le kata, nous assistons non à des démonstrations de technique, mais à des démonstrations de l'application du principe général du Judo dans des circonstances particulières.

Le kata doit être regardé comme un film qui ne serait pas un documentaire technique mais un exposé, un exposé philosophique. Lorsque nous regardons le kata, nous n'apprenons pas un « mouvement » ou une « projection » mais nous voyons et nous apprenons la manière de nous comporter lorsque nous sommes attaqués d'une certaine façon.

Et maintenant que nous savons, il nous reste à pratiquer pour connaître, ce que nous ferons dans les exercices libres du randori. Ainsi nous apprenons le Judo.

Le même enseignement que nous avons vu dans le film « Uki-Otoshi » se retrouve dans tous les mouvements du kata. C'est la même leçon qui se répète, seul le thème choisi pour présenter l'enseignement

diffère. Mais l'enseignement reste le même, quel que soit le mouvement considéré.

Cela est très important. Un seul mouvement du kata contient en essence tout le Judo. C'est la raison pour laquelle le nombre de mouvements dans les katas est volontairement limité. Les mouvements (les thèmes) dans les katas ont été choisis non en fonction de la valeur technique des projections qui les terminent mais en fonction de leur aptitude à illustrer une application particulière du Judo.

Si on oublie ce point important, on risque de penser en voyant un mouvement (attaque par coup de poing sur la tête) se terminer par Uki-Goshi, que Harai-Goshi qui nous est présenté ensuite n'apporte rien de nouveau sur le plan technique puisque c'est un dérivé du précédent. Techniquement, ce raisonnement serait correct, mais précisément ici, la technique ne nous intéresse pas. Ce qui nous intéresse, c'est le Judo, c'est-à-dire le comportement.

Considérons donc le film de la démonstration précédente : nous y avons vu Uke dans son attaque, sa propre force se retournant contre lui, se faire projeter en Uki-Goshi. Un spectateur attentif ou un élève appliqué pourrait se demander ce qui lui serait arrivé si Uke avait pu surpasser la hanche de Tori autour de laquelle la force déployée par sa propre agressivité l'a obligé à pivoter, pour sa perte.

La démonstration suivante fournit une réponse à la question. En effet, au moment où Uke avance sa hanche, Tori la lui fauche et c'est Harai-Goshi. Voilà pourquoi dans le Nage-no-kata figurent deux projections très voisines, alors que d'autres « techniquement » plus représentatives n'y figurent pas.

Puisque, ainsi que nous venons de le voir, les katas enseignent non les détails techniques mais la doctrine d'un comportement, on se rend compte du travail formidable qui consistait à mettre cet enseignement sous une forme telle que d'abord il soit compris et qu'ensuite la transmission s'en fasse sans erreur ni déformation au cours du temps pour les générations à venir.

Car dans le fond, quel est l'enseignement mis sous la forme du kata ? Tout simplement celui du principe de l'efficacité maximum dans l'utilisation (la meilleure utilisation) de l'énergie de l'esprit et du corps.



« ...Nous nous rendons en général, très mal compte de la formidable gageure qu'il y avait à enseigner un principe d'ordre général uniquement au moyen de gestes. On s'en rendra mieux compte si l'on s'imagine quelle aurait été la perplexité d'Einstein s'il avait voulu enseigner un autre principe d'ordre général – celui de la conservation de l'énergie – uniquement par des gestes. $E = mc^2$ par le kata ! La chose en soi n'est ni absurde ni impossible, des enseignements bien plus complexes sont transmis par les gestes du zen.

Il faut avoir présent à l'esprit que l'enseignement subjectif (par la perceptivité) et l'enseignement objectif (par la raison) appartenant à deux modes différents, sont deux approches diamétralement opposées au même problème : celui de la transmission du savoir.

L'enseignement par le kata appartient au mode subjectif. C'est pourquoi on ne le trouve pas dans les livres. Bien sûr, des tas de livres décrivent les gestes du kata mais aucun ne peut en apporter l'enseignement. L'enseignement du kata est seulement contenu dans le kata et doit être perçu par soi-même en regardant et en pratiquant. Aucune explication si complète soit-elle n'en rendra l'essence. Le kata peut s'expliquer. Son enseignement ne le peut pas, il ne s'acquiert que par la pratique.

Il est aisé de décrire une voiture automobile, ses formes, ses gadgets, mais aucun écrit ne peut rendre les impressions et les sensations du conducteur et des passagers. Peut-on expliquer une couleur ? Non, il faut la voir. Rien ne remplace l'expérience personnelle.

On ne sait rien que l'on ait d'abord pratiqué soi-même. C'est pourquoi les Maîtres de Judo ne donnent pas plus d'explications. Ils disent toujours « regardez et pratiquez, vous comprendrez plus tard... ». Ce n'est pas incapacité d'expliquer, c'est tout simplement que la compréhension ne peut venir que de l'expérience personnelle.

Cette tâche formidable de transmettre un tel enseignement ne pouvait être faite que sous la forme qu'on lui connaît, c'est-à-dire d'une part en supprimant toute transmission verbale de l'enseignement. En effet, les paroles se déforment et se vident de leur sens au cours du temps aussi bien qu'en se répandant. Nous en avons vu quelques exemples (hane - goshi, tsuri - komi), nous en verrons encore beaucoup d'autres.

Ensuite, il est nécessaire de soigneusement choisir le thème de chaque leçon (le sujet de chaque démonstration), en trouvant les gestes les plus aptes à favoriser la compréhension de la démonstration de l'utilisation du principe Judo et enfin en refermant le tout dans des régies si étroites et si rigides qu'il ne court plus le risque d'être déformé en se transmettant de génération en génération.

Il est curieux de constater que nous venons de décrire la formation d'un rituel. Si c'est bien ainsi que cela s'appelle, en effet, le kata est un rituel, puisque un rituel est un enseignement - religieux le plus souvent - qui se trouve caché dans des gestes immuables dont le sens est hermétique au commun des gens.

Le rituel fait partie de l'enseignement subjectif et il a quatre grands avantages :

- il se transmet sous une forme immuable de génération en génération et l'enseignement qu'il contient garde toujours sa pureté originelle.
- il se transmet sans déformation même si l'un ou plusieurs de ses dépositaires n'en comprennent pas l'enseignement.
- l'enseignement peut être saisi à tout moment par n'importe qui dans sa pureté originelle.
- il fait partie de la chaîne classique de la vraie compréhension : voir-étudier, savoir-pratiquer, connaître-appliquer. Le kata répond aux besoins de la transmission subjective telle qu'elle est pratiquée au

Japon depuis les temps anciens. « À l'époque, les élèves pratiquaient dur, sans mot dire, ils ne posaient pas de question. » L'enseignement était « Isshin-Denshin » et par « Isshin-Denshin », le « Kokoro » qui habitait le Maître se transmettait aux disciples. La compréhension supérieure est celle à laquelle on parvient avec le moins d'explication...

Il est malaisé, sinon impossible, de traduire « Isshin-Denshin » en français. L'interprétation la plus proche serait : « communication directe esprit-esprit » mais elle ne rend pas toutes les nuances de l'expression japonaise. « Kokoro » est également très difficile à traduire. Cela signifie la Nature Propre, l'Essence, ce qui reste quand on a tout enlevé d'accessoire. Dans le cas présent, il signifie non seulement la technique qu'enseigne le Maître mais l'essence profonde de l'art dont il est imprégné. « Isshin-Denshin » et kata sont inséparables. En regardant et en pratiquant soi-même le kata, l'enseignement dont il est imprégné se transmet par Isshin-Denshin.



Kata – Forme

Encore une fois, le kata n'enseigne pas la technique, le kata enseigne le Judo dans son principe même. C'est pourquoi le kata est si important dans l'étude du Judo, et c'est pourquoi Me. Kano enseignait le Judo au moyen des exercices libres du randori et des « leçons » du kata.

Quant à la technique, elle est bien sûr importante et il est bon de savoir se servir de ses outils. Un sculpteur doit savoir se servir de ses ciseaux, un écrivain doit savoir se servir de la plume. Mais comme la plus grande habileté dans l'usage du ciseau ne fait pas le sculpteur ni celle dans l'usage de la plume un grand écrivain, de même la plus grande habileté dans la lutte ne

fait pas le judoka, elle fait un excellent lutteur. »

Il nous semble que tout est dit dans cet impressionnant survol des katas et de leur finalité.

Maintenant nous pouvons peut-être essayer de répondre à nos deux questions !

- 1) « Y a-t-il une forme parfaite, et donc une seule ? »
- 2) « La forme actuelle des katas est-elle par conséquent immuable ? »

Pour la première, il nous paraît évident que des judokas de gabarits différents, de qualités physiques différentes, d'âge et de souplesse différents, ne peuvent réaliser des formes strictement identiques ! Nous aurions tendance à dire qu'en fait toutes les formes peuvent être bonnes **dans la mesure où elles montrent très exactement l'utilisation des principes du Judo dans une situation donnée.** C'est dans cette faculté que résident leur permanence et leur fiabilité.

Ce qui répond en même temps à notre deuxième question, puisque la seule chose qui soit immuable c'est le principe qu'une forme doit mettre en évidence et non la forme en elle-même.

(Extrait en partie du livre « SHIN éthique et tradition dans l'enseignement du Judo »)

Secteur Éthique et Tradition

KAGAMI BIRAKI 2012

Partout en France ont été organisées des cérémonies des vœux. C'est avec plaisir que j'ai pu assister à certaines d'entre elles.
Nicole Andermatt

DANS LA VIENNE

LE 6 JANVIER



Une partie de la centaine de ceintures noires présentes sur le tatami d'un dojo tout neuf Lussac les Châteaux

Un nombreux public assistait à la cérémonie des vœux organisée par Jean Hamache. Cette cérémonie était jumelée avec l'inauguration du nouveau Dojo de Lussac les Châteaux en présence de la mairesse de la ville. Cette dernière exprima sa grande satisfaction de voir autant de participants et présenta ses vœux de développement au Judo. Le président de la ligue Poitou-Charente, Claude Beau, encouragea chaleureusement les organisateurs. Le président du comité de la Vienne fit part de l'espoir que représentent les ceintures noires du département. Entre les différentes démonstrations, les haut gradés remirent les diplômes aux nouveaux promus judoka et kendoka présentés individuellement par leurs enseignants. Ce fut aussi l'occasion d'un hommage à Jean Claude Riquin, haute figure du Judo régional, disparu brutalement la saison passée après un parcours de vie dédié à sa région et au Judo. Après la remise de médailles du mérite des ceintures noires et d'un Trophée Shin, la convivialité de la cérémonie se poursuivait autour d'un pot de l'amitié.

DANS L'AUBE

LE 14 JANVIER



À Troyes, deux stages animés par T. Shigeoka 8^{ème} dan, l'un destiné aux minimes cadets, l'autre aux ceintures noires, ont précédé la cérémonie des vœux organisée par Jacques Flamand. Le président du comité de l'Aube, Patrice Traversa, et quelques haut gradés participèrent activement à l'organisation. Démonstrations et remise de diplômes étaient au programme. L'attention et le sérieux constatés sur le tatami furent suivis d'un moment de grande convivialité autour d'un buffet très apprécié.

EN PICARDIE

LE 7 JANVIER



En présence du président de ligue Roger Routier et des présidents de départements Jacky Erisset (Oise), Claude Crampon (Somme) et J.C. Jehin (Aisne) quelques 80 ceintures noires étaient réunies à Villers-Bocage pour le Kagami Biraki régional. En début d'après-midi un stage kata destiné aux enseignants régionaux et encadré par Michel Algisi, formateur national, avait accueilli un public intéressé par les précisions concernant le style Kodokan. Suite à la présentation des vœux, les remises des diplômes de grades et de médailles furent entrecoupées de démonstrations de katas et Jean Paul Desnos nouvellement promu 6^{ème} dan renouvela sa prestation. Un copieux buffet campagnard du terroir termina la soirée.

DANS LES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

LE 28 JANVIER



Le nouveau Dojo de Forcalquier

C'est à Forcalquier que s'est déroulée, en fin d'après-midi, la cérémonie des vœux départementale dans le remarquable nouveau Dojo de la ville. La matinée fut consacrée à l'inauguration du Dojo en présence des personnalités ayant permis la réalisation du projet porté par Didier Derupty.

L'après-midi deux entraînements, l'un réservé aux enfants et l'autre aux ceintures noires, animés par Loïc Piétri champion du monde junior et Shigeoka Takafumi 8^{ème} dan et champion du monde, précédèrent le Kagami Biraki. Le président de ligue, Marc Colombo, aux côtés du président du comité, Pierre Blanchard, recevait les vœux du délégué culture Judo, Alain Dominici, en présence d'une soixantaine de ceintures noires devant des tribunes bien remplies. Après la remise des diplômes de grades aux nouveaux promus et de récompenses aux plus méritants un buffet de qualité clôturait la journée placée sous le signe de la convivialité et dans la joie créée par la réalisation d'un projet.



Les ceintures noires après la cérémonie

CEINTURE NOIRE VOUS DITES ? SUR LE VIF



Voici une histoire authentique :

En milieu d'un dimanche après-midi, le championnat de ligue des féminines juniors bat son plein. Dans les tribunes les spectateurs attentifs donnent de la voix pour encourager leurs combattantes favorites. Dans l'aire réservée à la compétition, appelés par les commissaires sportifs aux vestes rouges, les couples de combattantes en judogi blanc se succèdent sur les tatamis où les arbitres aux blazers sombres les accueillent et dirigent les combats avec le plus grand sérieux. Sur l'une des surfaces de combat le « hajime » précédant une rencontre de demi-finale retentit. Il est suivi immédiatement d'un « matte » amenant les arbitres à se concerter avec les commissaires sportifs. Puis l'arbitre central quitte le tapis laissant les deux adversaires perplexes sous le contrôle des deux juges et se dirige vers le délégué fédéral responsable de la compétition.

« - Voilà ! Nous avons un petit problème. Les commissaires sportifs viennent de nous faire remarquer que l'une des combattantes qui porte une ceinture noire est pourtant notée ceinture marron sur la feuille de combat. Que faisons-nous ? »

« - Vous m'enverrez la jeune fille en question après le combat », répond le délégué. La rencontre terminée, la jeune fille en question, ceinture noire autour de la taille, est présentée au délégué régional par l'arbitre.

« - Bonjour ! », dit le délégué. « Tu es ceinture noire ou ceinture marron ? »

« - Je suis ceinture noire ! » répond la fille.

« - Pourtant les arbitres annoncent qu'en début de compétition tu portais une ceinture marron ?! Où est l'erreur ? Peux-tu me montrer ton passeport Judo ? »

« - Il est dans mon sac. ». « Pas de problème ! Va le chercher s'il-te-plaît ! » La fille tourne les talons et revient quelques minutes plus tard avec le document. Le délégué ouvre le livret à la page où figure le grade et lit « ceinture marron ».

« - Apparemment d'après ton passeport tu n'as encore que le grade de « ceinture marron ». Ta ceinture noire n'est pas homologuée ! »

« - Bien sûr mais je viens de finir mes points pendant cette compétition donc je suis ceinture noire. »

« - Ah bon ! Et si je regarde bien ton passeport, l'épreuve probatoire kata non plus n'est pas homologuée ?! »

« - Je n'ai pas encore préparé le kata mais je le ferai plus tard ! »

« - Tu n'as pas non plus fait homologuer l'unité de valeur d'arbitrage ?! »

« - Non mais ça n'est pas grave. Je n'ai pas eu le temps de m'y présenter »

« - Bien ! Tu sais qu'actuellement tu usurpes le titre de « ceinture noire ». Tu dois aussi savoir que la ceinture noire n'est pas un grade fédéral mais un grade d'état décerné par le Ministère des Sports. Et aussi, que d'après la loi, l'usurpation du titre de ceinture noire est passible d'une amende et d'une condamnation. »

« Ben non ! Je ne savais pas ! »

« Ok ! Laisse-moi la ceinture noire et remets ta ceinture marron. Tu n'as pas la possibilité de te décerner toi-même un grade de ceinture noire. Seule la commission des grades en a le pouvoir de par la délégation ministérielle qu'a reçu la Fédération Française de Judo. D'autre part d'où vient la ceinture noire que tu portais ? »

« - Une copine me l'a prêtée en attendant que j'aie la mienne. »

« - De mieux en mieux ! Tu feras savoir à ton amie qu'elle devra elle-même venir reprendre sa ceinture. Je lui rappellerai comme je le fais maintenant pour toi que le grade de ceinture noire c'est Shin (esprit), Gi (technique), Tai (physique). Si vous voulez être de vraies ceintures noires il va vous falloir travailler sérieusement le Shin...! »



VERDICT !

Ces deux juniors n'avaient pas tout à fait compris le sens de la ceinture noire. Alors que penser de la compréhension que peuvent avoir des cadets qui arborent cette ceinture noire autour de la taille à un peu plus de 14 ans sans être homologués, puisqu'ils ne peuvent l'être qu'à 16 ans ?

JEUX - JEUX - JEUX

MOTS CROISÉS DU N°9 : CHAMPIONNES DU MONDE DE JUDO FRANÇAISES, D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j
1	T	R	I	A	D	O	U		R	E
2	C	A		R	E	S	T	O	U	X
3	H		O	N	C	E			S	I
4	E		L	A	O	S		B	T	S
5	U		E	U	S		F	R	I	T
6	M	O	R	D	S			U	N	E
7	E	X	O		E	M	A	N	E	
8	O		N	A		I	S			E
9		N		I	N	N		N	O	S
10	R	O	D	R	I	G	U	E	Z	

MOTS CROISÉS : VILLES OLYMPIQUES

	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement :

1) Future ville Olympique, 2) Enlève - Serpent, 3) À lui - Existe, 4) Ville Olympique - Cheval, 5) Arrivé - Points cardinaux opposés, 6) Avant le repas - Nombre, 7) Ville Olympique, 8) Note - De l'eau dans le désert, 9) Fameux chanteur - Doctrine asiatique, 10) Ville Olympique - Rivière.

Verticalement :

a) Ville Olympique, b) Mauv d'oreille - Gendre de Mahomet, c) Prénom anglais - Petit matin - Vidéo disque, d) Mot d'enfant - Précédente ville Olympique, e) Consonne doublée - Celui d'avant - Réfléchi, f) Va sur les ondes - Ville de carnaval, g) Au tribunal, h) Ouvert - Tentai, i) Ville Olympique - Particule, j) Ville Olympique

RÉSULTAT DU JEU N°9

Le gagnant du jeu des caricatures est Louis Chevalier (8 ans !), Québec, Canada. Peut-être un peu aidé par sa maman Anne-Laurence Chevalier...

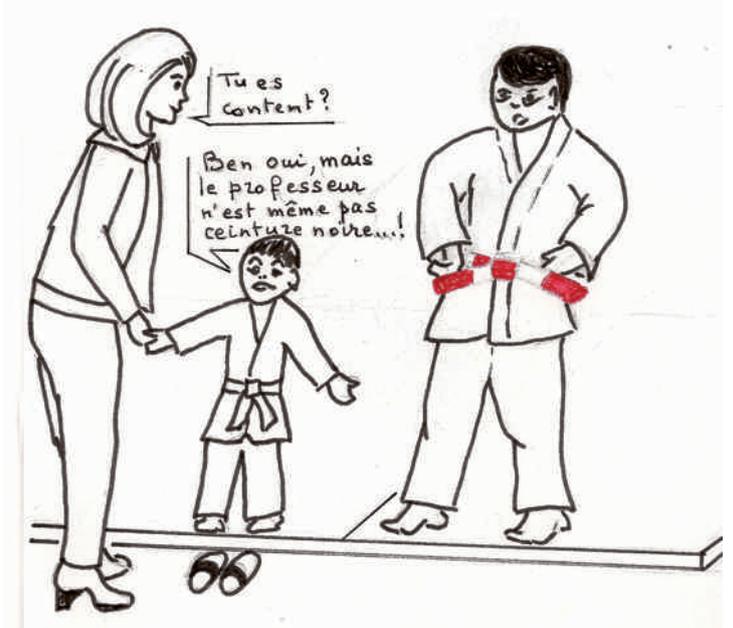
JEU N°10 : LE SAVEZ-VOUS ?

Gagnez un cadeau en répondant à la question suivante :

Dans quelles autres villes Olympiques le Judo a-t-il figuré jusqu'à présent ? Et en quelles années ?

Réponse à envoyer à cn@ffjudo.fr

HUMOUR



TROPHÉE «SHIN GI TAI»



Le jury du trophée « Shin Gi Tai » au TIPIDF, Bercy 2012

Mrs. Jean-Paul METZGER, Harry HERBAUT, Jean-Paul BECKER, Umberto DE CRIGNIS.

Réceptaires :

Féminines :	- 57kg	Automne Padia	France
	- 78kg	Harrison Kayla	USA
Masculins :	- 60kg	Kim Won Jin	Corée
	- 81kg	Bischof Ole	Allemagne

LES LECTEURS NOUS ÉCRIVENT...

TOUS LES CHEMINS MÈNENT EN HAUT DE LA MONTAGNE...



PARCOURS ATYPIQUE D'UN JUDOKA DEVENU DIRIGEANT !!

Cité des Coutures à Limoges en 1950, une bande de bons copains, dont l'amitié perdure encore, se retrouve jour après jour dans ce quartier HLM. Un peu d'activité avec le vélo, seul moyen de locomotion à cette époque, pour faire des balades dans la campagne Limousine.

Parmi ces copains deux ne sont pas sportifs, un s'essaye au football, deux, dont votre serviteur, sont déjà basketteurs. Un autre est musicien qui d'ailleurs fera un bref essai avec ce ballon qui n'est pas encore de couleur orange, quant au dernier il commence le Judo, sport un peu « mystique » pour moi à cette époque.

Je n'hésite pas, toutefois, à préciser que notre club de basketball s'appelle le C.S.P. Limoges et que cette équipe de patronage de l'église Saint-Pierre allait devenir 25 ans plus tard celle qui, pendant deux décennies, dominerait le basketball en France voire en Europe.

À vrai dire avant cette période de basketteur j'ai pratiqué le saut en hauteur qui m'a permis de glaner quelques médailles alors que le futur grand champion « Fosbury » n'avait pas encore l'âge d'être écolier.

Et le Judo dans tout cela ?

Nous sommes en 1956 et je suis incorporé pour faire mon service militaire à Coblenz, en Allemagne. Alors que je pratique le basketball et le volleyball, dans l'équipe du bataillon arrive une jeune recrue du nom de Michel Bourgoïn, quasi inconnu pour moi, et qui lors de séances organisées réunit quelques rares

pratiquants ; intrigué je vais assister aux entraînements qu'il dirige et je me montre fort intéressé car ce que j'ai vu m'a plu.

Hélas ce futur champion nous quitte trop rapidement pour intégrer le bataillon de Joinville, donc plus de Judo.

C'est alors, que comme beaucoup en 1957, je pars en Algérie et là malgré l'appréhension de cette guerre, j'ai une chance extraordinaire car le camp où j'arrive à Constantine est occupé par trois compagnies : la légion étrangère, l'aviation, les transmissions et c'est là que je rencontre mon ami de toujours le basketteur qui me présente un judoka 2^{ème} dan détaché de l'Action Sociale des Forces Armées.

Il y a une salle dans la caserne correctement équipée, l'occasion est trop belle et je commence avec enthousiasme à apprendre le 1^{er} de jambe, le 1^{er} d'épaule, etc... avant de les appeler plus tard O Soto - Gari, Ippon Seoi Nage ; aussi entre patrouille et opérations je ne vis plus que pour faire du Judo. Voilà en trois étapes ma venue au Judo ; la première que je qualifierais d'approche mentale avec ce copain judoka, la 2^{ème} plus concrète avec Michel Bourgoïn enfin la 3^{ème} celle de la pratique grâce à ce 2^{ème} dan dont la rencontre est vraiment le fruit du hasard.



Michel Bourgoïn, 8^{ème} dan, Champion de France, Champion d'Europe par équipe.

Petite anecdote, mon ami le basketteur, qui allait devenir dans les années 80 un haut dirigeant du C.S.P. Limoges, est tout de même ceinture marron depuis l'époque algérienne jusqu'à notre retour en France.

Enfin si j'en suis en 2011 à ma 55^{ème} licence j'ai aussi pratiqué en parallèle le rugby qui, à mon sens, est un remarquable dérivatif à la pratique du Judo.

En résumé voici ma carrière de judoka : Début en 1957, ceinture noire 1^{er} dan en Mai 1962 (actuellement 3^{ème} dan), compétiteur jusqu'en 1968 avec une place de finaliste en 1961 au championnat USCF (Union Sportive des Cheminots de France) avec l'équipe du Sud-Ouest et quelques places d'honneur en Ligue.

En 1970, je suis à la fois dirigeant et entraîneur de mon club, ce qui n'est plus possible de nos jours.

Président de mon club, CAPO Limoges, de 1970 à 2009. Président de la Commission Technique Sud-Ouest puis Atlantique USCF de 1981 à 1988.

Vice président du Comité Départemental de la Haute Vienne de 1988 à 1992 puis président de 1992 à 2004, soit trois mandats. Quelques temps secrétaire du Collège Départemental des Ceintures Noires arbitre départemental en 1979, puis régional et interrégional, pratique jusqu'en 2005. Membre de la Commission Nationale des Récompenses et Distinctions depuis 2000.

ÉCRIVEZ-NOUS :

cn@ffjudo.com

Roland Lacour